



santésuisse

Communiqué

Soleure, le 27 octobre 2016

Prix des médicaments

Les prix excessifs des génériques doivent enfin baisser

Selon les évaluations du Surveillant des prix, les payeurs de primes doivent payer deux fois plus pour les génériques en Suisse qu'à l'étranger. Un système de prix de référence et d'autres mesures permettraient de diminuer considérablement les dépenses de médicaments.

Les recommandations du Surveillant des prix confortent santésuisse dans son engagement en faveur de mesures efficaces pour réduire les coûts. Le Surveillant des prix, des organisations de consommateurs et santésuisse demandent l'introduction rapide d'un système de prix de référence pertinent et la mise en œuvre systématique du principe d'économicité inscrit dans la loi.

Afin de garantir l'économicité, les médicaments doivent être contrôlés chaque année pour s'assurer qu'ils remplissent toujours les critères d'admission de la liste des médicaments remboursés. Lors de la fixation des prix, il est indispensable, notamment lors de la combinaison de médicaments, que l'avantage clinique et thérapeutique puisse être démontré à partir de l'évaluation de données probantes. Par ailleurs, un droit de proposition et de recours doit être accordé aux assureurs-maladie et aux organisations de patients.

Rembourser les médicaments moins chers achetés à l'étranger

Le principe de territorialité, qui interdit le remboursement de médicaments achetés à l'étranger, doit être supprimé. Par ailleurs, les marges de distribution excessives constatées par santésuisse dans le cadre d'une comparaison internationale des marges doivent être revues à la baisse. Enfin, le panel des pays de référence pour l'étude internationale des prix des médicaments doit être élargi d'une part aux pays qui sont les principaux partenaires commerciaux de la Suisse, et d'autre part, aux pays qui sont les destinations de voyage les plus prisées en Europe.

Décharger les payeurs de primes de manière substantielle

Selon les estimations de santésuisse, la mise en œuvre de l'ensemble des mesures recommandées par le Surveillant des prix permettrait de faire économiser plus d'un milliard de francs, sans perte de qualité, aux payeurs de primes.

Verena Nold, directrice de santésuisse, ne comprend pas pourquoi les recommandations et les mesures proposées par le Surveillant des prix, les organisations de consommateurs et santésuisse ne sont pas rapidement mises en œuvre: « Les payeurs de primes attendent des économies substantielles qui se ressentiront au niveau des primes. »

Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.

Pour tout renseignement:

Kaempfer Christophe, porte-parole, téléphone 032 625 41 56 / 079 874 85 47,
christophe.kaempfer@santesuisse.ch

Vous pouvez consulter ce communiqué de presse sur Internet sous: www.santesuisse.ch.